Organisation de Journées de la réparation à l'initiative du Conseil général de Dordogne

Cadre de restitution : Plan Territorial de Prévention

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

Conseil Départemental de Dordogne
Hôtel du département
2 rue Paul Louis Courier
https://www.dordogne.fr/

Mots-clés: Espace privé EMPLOYE, , MENAGE, REEMPLOI, TEXTILE,, DECHET ENCOMBRANT,

CONTEXTE

Description du contexte de l'action:

La sensibilisation à la réparation et au réemploi faisait partie des actions inscrites dans le Plan Départemental de prévention des déchets, c'est pourquoi le Conseil général de la Dordogne (CG 24) a organisé plusieurs éditions de la Journée de la réparation.

La première édition, organisée en 2010, à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), s'adressait uniquement au personnel du CG 24 et de la CMARA 24 à Périgueux. Quant à la seconde édition (2011), elle a été ouverte au grand public. C'est la commune de Sarlat qui a accueilli l'événement en s'appuyant sur la collaboration du SMICTOM du Périgord Noir. Le Conseil général avait envisagé, dès le départ, de faire tourner cette opération sur tout le territoire. Cette action s'est inscrite à l'agenda des 9 journées du Développement Durable que le Conseil général de la Dordogne avait planifiées en 2011 (Agenda 21). Après deux éditions, organisées dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, l'opération n'a pas été reconduite en 2012, le Conseil général étant totalement investi dans son exercice de planification.
Une troisième édition réunissant une douzaine d'associations acteurs dans le domaine de la transformation, réparation, détournement d'objets collectés en déchèteries aura lieu pendant la SERD 2013 en partenariat avec la commune de Montpon et le SMCTOM Montpon Mussidan, et le soutien de la CMARA 24 qui promotionne en parallèle un réseau départemental de 43 artisans Répar'acteurs.

Entretemps, le département est face à un nouvel enjeu : la mise en œuvre de la REP (Responsabililté élargie du producteur) Mobilier. Le dispositif, en cours de validation par le SMD3, sera déterminant pour l'avenir du tissu associatif départemental qui y voit l'opportunité de développer de nouvelles activités de réemploi et de réparation.

Commentaires sur la partie Contexte :

Bonjour Cette fiche a été établie en lien avec la future boite à outils réemploi/réparation (contact MARIE HERVIER)

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectifs généraux:

- Inscrire le Conseil général dans le soutien affiché aux activités créatrice d'emploi non délocalisable dans le cadre de la prévention des déchets, de la réparation et du réemploi.
- Participer quand le calendrier le permet (ce n'est pas systématique) à la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets à travers des actions concrètes axées sur la réparation, le réemploi, le détournement.
- Sensibiliser le grand public à la prévention des déchets et à la thématique du réemploi et de la réparation en particulier.
- Sensibiliser les jeunes aux métiers de la réparation.
- Valoriser les artisans réparateurs présents sur le territoire du département.
- Déplacer chaque année ce type d'événement sur le territoire du département afin de couvrir le département.
- Profiter de l'existence d'événements grand public pour organiser une journée de la réparation (ex : vide-grenier).

Résultats quantitatifs:

Tout comme la première édition, la seconde édition de la Journée de la Réparation a accueilli 5 réparateurs et attiré 50 visiteurs, soit en deçà de l'objectif initialement prévu de 100 visiteurs.

L'objectif de toucher un public jeune (d'où le choix du mercredi) n'a pas fonctionné comme escompté, cette année un dimanche à donc été choisi pour s'inscrire dans la disponibilité des publics et acteurs concernés.

La troisième édition est organisée en tirant parti des enseignements des journées de la réparation antérieures, mais aussi en s'adaptant au contexte local à chaque fois différent (calendrier et volonté locale des acteurs).

Pour cette action, les résultats sont mesurés par les indicateurs suivants :

- Nombre d'événements organisés (journée de la réparation)
- Nombre d'acteurs de la réparation ou du détournement présents
- Nombre de visiteurs attendu ou effectif
- Nombre de Répar'Acteurs inscrits dans la démarche CMARA

Résultats qualitatifs :

Facteurs de succès :

- Lors de la 2ème édition, la journée de la réparation a exceptionnellement attiré toute la presse du département qui s'est mobilisée pour couvrir l'événement. D'un point de vue médiatique, l'événement s'est avéré très porteur et mobilisateur.
- La présence d'une structure d'insertion et d'associations de l'ESS et de l'IAE a permis de faire se rencontrer deux univers différents ce qui, du point de vue du CG 24, s'est avéré intéressant et riche sur le plan des échanges et a permis d'envisager des partenariats futurs.

Facteurs limitants :

- Nombre de visiteurs présents en-deçà de l'objectif.

- *Solutions :* Concevoir la journée de la réparation en se greffant sur un événement existant, drainant un large public (cf. vide-grenier). Lancer le plan de communication en amont, plusieurs semaines avant l'événement.

- Nécessité, pour les petits artisans, de fermer leur commerce pendant une demi-journée.

- *Solutions :* Fixer un jour de la semaine qui permet aux réparateurs d'être présents (ex. dimanche) et impliquer des apprentis plutôt que des réparateurs installés pour qui l'absence du lieu de travail pose un problème de poursuite de l'activité.

- L'objectif de toucher un public jeune (choix du mercredi) n'a pas fonctionné.

- *Solution :* inscrire la journée de la réparation dans un événement grand public, ou un dimanche.

Valeur ajoutée d'une approche « multi-produits » :

- Ce type d'opération implique tous les acteurs associatifs réparateurs ou réemployeur présents du territoire, quel que soit le type de biens réparés.

Valeur ajoutée d'une approche territorialisée :

- Initiative impulsée par le Conseil général avec l'espoir de délocaliser la journée de la réparation en tournante sur le territoire.
- En 2012, la CMARA a développé la campagne «Répar'Acteurs » qui a été relayée par 3 départements d'Aquitaine, dont la Dordogne.
- A l'avenir, les outils développés par la CMARA continueront à être mutualisés sur le territoire de la Dordogne.
- En 2013, la CMARA promotionne le réseau des 43 «Répar'Acteurs » au niveau départemental.

MISE EN OEUVRE

Planning:

2010 :

- Le Conseil général de Dordogne s'est associé à la CMARA 24 pour organiser, au siège du CG à Périgueux, une Journée de la Réparation à destination des membres du personnel du CG et de la CMARA uniquement.
- La CMARA 24 s'est occupée de gérer les contacts avec les réparateurs. Au final, 5 d'entre eux ont répondu à l'appel.
- Deux tranches horaires avaient été définies afin de permettre au personnel de se rendre auprès des réparateurs : 12h-14h et à partir de 16h30 afin de ne pas trop empiéter sur les heures de travail.
- Le cordonnier et la couturière ont été les plus sollicités.

2011 :

- Le CG 24 et ses partenaires (SMD3 et CMARA 24) ont décidé d'ouvrir l'opération vers le grand public et d'organiser la Journée de la Réparation sur le territoire d'une autre collectivité. C'est la commune de Sarlat qui a accueilli l'événement en s'appuyant sur la collaboration du SICTOM du Périgord Noir.

- La CMARA 24 s'est à nouveau chargée du recrutement des réparateurs par le biais d'un relais local. Elle a également assuré une présence durant toute la durée de l'événement, le mercredi après-midi. Ce jour de la semaine avait été choisi dans le but de toucher le grand public, les familles et les enfants.
- En l'absence de dédommagement des artisans réparateurs, le public était invité à verser une somme de 2 € par réparation.

La communication a été assurée par voie d'affichage et de presse par le SICTOM et la Municipalité sous forme d'affichage.

2013 (en cours)

- Réunions de travail avec, la Mairie et le SICTOM Montpon Mussidan, recherche infructueuse d'artisans par la CMA 24 afin d'organiser une journée du réemploi et de la réparation à Montpon.

Année principale de réalisation:

2010

Moyens humains :

- En 2011 : une réunion tous les 15 jours à J- 13 semaines de l'évènement pour 4 agents (CG24, coordination (2), SMD3 (1), CMARA 24 (1).
- En 2013 : trois réunions uniquement à partir de juin 2013.

Moyens financiers :

- 1ère édition : soutien financier de l'ADEME à concurrence de +/- 500 € la journée afin de dédommager les réparateurs présents.
- 2ème édition : le CG 24 a utilisé une partie du budget « communication » disponible dans le cadre de l'Agenda 21 pour couvrir les frais de location de la salle ainsi que les repas offerts aux artisans réparateurs (moins de 1 000 €).
- 3ème édition : le CG 24 offre le repas aux exposants (moins de 1 000 €).

Moyens techniques :

- Supports de communication (affichage local) afin d'annoncer l'évènement.
- 2011 : dédommagement des réparateurs (coût des réparations fixé à 2€).
- 2011 : Espace d'exposition suffisant et couvert.
- 2013 : mise à disposition gracieuse par la municipalité du foyer municipal.

Partenaires moblisés :

Associations

EPCI

CMARA 24

Facteurs de réussite :

Ce type d’événement peut être reproduit sur d’autres territoires en tenant compte des leçons tirées des différentes éditions.

Difficultés rencontrées :

-

Recommandations éventuelles:

- Le choix du jour de la Journée de la Réparation est déterminant. Une enquête réalisée par la CMARA 24 montre que le mercredi ne serait pas propice à ce type d’événement car les réparateurs sont tenus de fermer leur magasin, ce qui, d’un point de vue commercial, est préjudiciable pour eux ; d’où l’importance de trouver un jour de la semaine qui convient au plus grand nombre.
- Privilégier des événements qui drainent un large public et qui sont attendus par celui-ci (ex : vide-grenier).
- Impliquer des apprentis plutôt que des réparateurs installés pour qui l’absence du lieu de travail pose un problème de poursuite de l’activité.

Type de programme :
Plan Territorial de Prévention

DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

Découvrir

Dernière actualisation de la fiche : **août 2014**
Fiche action réalisée sur le site : www.optigede.ademe.fr
Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.